



Le Scribe

Bulletin d'information pour les infirmières enseignantes

novembre/décembre 2005 • vol.7, no.4

Les actualités

— Entente entre l'OIIQ et la FMOQ

L'OIIQ et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) présentaient les conclusions de leurs travaux sur les nouveaux modes de collaboration entre médecins et infirmières en déposant un rapport sur les activités partageables entre les deux groupes de professionnels lors d'une conférence de presse qui se déroulait le 20 octobre dernier. L'objectif de ces travaux est d'assurer une plus grande accessibilité aux services de santé à la population, une meilleure prise en charge et un meilleur suivi des patients dans les CLSC, les groupes de médecine de famille (GMF), les cliniques-réseau et les cabinets médicaux. Cette nouvelle collaboration médecin-infirmière permettra aux infirmières de jouer un rôle accru au niveau du suivi des patients souffrant de maladies chroniques telles que le diabète ou l'hypertension. En plus des activités d'enseignement et de counselling auprès de la clientèle, l'infirmière ajustera la médication selon une ordonnance collective et contribuera ainsi, avec le médecin, à optimiser le traitement médical. Le rapport précise que les infirmières pourront initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques comme les analyses de laboratoire avant la visite médicale, la contraception hormonale chez les jeunes femmes ou le traitement du muguet chez les bébés. **Également, pour la première fois, l'OIIQ et la FMOQ prévoient des activités de formation continue conjointes qui s'adresseront tant aux**

infirmières qu'aux médecins pratiquant en première ligne, et ce, au cours de la prochaine année. Le rapport du Groupe de travail OIIQ-FMOQ sur les rôles de l'infirmière et du médecin omnipraticien de première ligne et les activités partageables est disponible pour les infirmières au Centre de documentation de l'OIIQ, au coût de 10 \$, ou sur le site Web de l'Ordre à l'adresse www.oiq.org.

— L'infirmière praticienne de première ligne

Le groupe de travail OIIQ-FMOQ analyse le rôle et les fonctions de l'infirmière praticienne de première ligne au Québec. Les travaux ont débuté en septembre 2005 et devraient se poursuivre jusqu'en décembre 2005. Par la suite, l'OIIQ et le Collège des médecins du Québec ont convenu d'élaborer la réglementation à cet égard, qui est attendue par le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, pour juin 2006. La réglementation sera applicable dans l'ensemble du Québec mais les régions où la demande est plus forte, comme l'Outaouais et l'Abitibi-Témiscamingue, seront les premières à bénéficier des infirmières praticiennes de première ligne.



Réseau

● Un nouveau laboratoire de formation en soins critiques à la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal

La Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal, en partenariat avec la division des systèmes médicaux de Philips Canada, inaugurerait le 29 septembre dernier un nouveau laboratoire destiné à la formation des étudiantes en sciences infirmières. Ce nouvel équipement est muni d'un système de monitoring de patients de dernière génération et d'un système d'information clinique d'avant-garde. Ce projet, dont le coût s'élève à 375 000 \$, a été financé aux deux tiers par Philips Canada. Le laboratoire permettra de simuler plusieurs situations d'urgence, comme la présence d'arythmie cardiaque, d'une détresse respiratoire sévère, d'un électrocardiogramme irrégulier ou d'un arrêt cardiorespiratoire. Les étudiantes apprendront à interpréter les courbes des paramètres physiologiques

enregistrées sur les moniteurs et à pratiquer certaines interventions d'urgence sur des mannequins. Le laboratoire permettra également de créer et d'archiver un dossier informatisé complet contenant les données recueillies pour chaque patient. Des renseignements additionnels sont disponibles auprès de Suzanne Tremblay au 514 343-5619.

● Nouvelle École de sciences infirmières à l'Université de Sherbrooke

L'Université de Sherbrooke vient de créer une École des sciences infirmières intégrée à sa Faculté de médecine et des sciences de la santé. Le Département des sciences infirmières avait été mis sur pied en 1979. La nouvelle École propose une méthode pédagogique basée sur des situations cliniques comparables à celle qu'offre la Faculté de médecine. Des renseignements supplémentaires sont disponibles sur le site Web de l'Université à l'adresse www.usherbrooke.ca/scinf/.

Dossiers de l'OIIQ

● Prélèvement par ponction artérielle et installation d'une canule artérielle

Pour encadrer les infirmières et soutenir les établissements en vue de faciliter l'intégration à la pratique professionnelle de l'activité réservée aux infirmières « application des techniques invasives », l'Ordre a élaboré le document *Lignes directrices – Application de techniques invasives par les infirmières et les infirmiers : prélèvement par ponction artérielle et installation d'une canule artérielle*. Les lignes directrices émises par l'OIIQ visent à s'assurer que seules les infirmières qui ont les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pourront procéder à une ponction artérielle ou installer une canule artérielle. Ces lignes directrices sont disponibles au Centre de documentation de l'OIIQ, au coût de 15 \$ pour les membres et de 18 \$ pour les non-membres. Un bon de commande électronique sera également disponible sur le site de l'OIIQ à l'adresse www.oiiq.org.

● Lancement du PRN, un guide clinique pratique !

Le Comité jeunesse de l'Ordre vient de lancer la première édition de *PRN : Comprendre pour intervenir*, un guide d'évaluation, d'intervention et de surveillance clinique. Cet outil de référence renferme une foule de données applicables dans tous les milieux de soins du Québec. On y retrouve, par exemple, un ordre de priorités des interventions à effectuer dans certaines problématiques de santé ainsi que les justifications appropriées et explicatives de chaque intervention. Le Comité jeunesse se réjouit que le Bureau de l'Ordre ait décidé de distribuer gratuitement, chaque année à compter de l'été 2006, ce guide à toutes les nouvelles diplômées du programme Soins infirmiers et des programmes de formation initiale en sciences infirmières. De façon exceptionnelle cette année, il sera acheminé aux nouvelles infirmières reçues à l'Ordre en 2005. Ce document, édité dans un format de

Dossiers de l'OIIQ

poche pratique, est également disponible, pour toutes les autres infirmières, au Centre de documentation de l'Ordre, au coût de 29 \$ pour les membres et de 35 \$ pour les non-membres.

● Mémoire du Comité jeunesse

En septembre dernier, le Comité jeunesse de l'OIIQ répondait à l'invitation du premier ministre Jean Charest lors de la tournée de consultation effectuée dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008 en déposant un mémoire. Le Comité jeunesse profitait de cette occasion pour porter à l'attention du gouvernement les principales préoccupations des jeunes infirmières, notamment sur deux points majeurs, soit l'accès à la formation universitaire et l'intégration des jeunes au marché du travail. Le Comité jeunesse demande au gouvernement de favoriser l'accès aux études supérieures en sciences infirmières et de prendre les mesures qui s'imposent pour permettre aux étudiantes qui sont déjà inscrites au DEC-BAC en soins infirmiers de poursuivre leurs études au niveau universitaire. Il suggère également l'implantation d'un programme de mentorat à la fois pour retenir les infirmières expérimentées sur le marché du travail et encadrer les jeunes infirmières. Le mémoire du Comité jeunesse, intitulé *Pour une stratégie d'action jeunesse 2005-2006*, est disponible sur le site Web de l'Ordre à l'adresse www.oiiq.org, section « Publications ».

● Activités de promotion de la profession

Comme chaque automne, en collaboration avec le Comité jeunesse et plusieurs autres partenaires, l'OIIQ tenait son stand dans le cadre des salons Éducation Formation Carrière à Montréal et à Québec. Ces événements, auxquels participaient des milliers de visiteurs, constituent une occasion exceptionnelle de faire connaître la profession et de favoriser les échanges. L'OIIQ, le Comité jeunesse de l'Ordre et des membres des comités jeunesse régionaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux, des infirmières et infirmiers, des étudiantes et plusieurs

partenaires ont contribué à faire un succès de ces événements.

● Un nouveau catalogue qu'on peut consulter à distance !

Le Centre de documentation de l'OIIQ propose un nouveau catalogue qu'on peut consulter à distance. Cette initiative, très pratique pour des travaux scolaires ou pour toute recherche, permet de consulter toute la collection (livres, revues, publications ou ouvrages de référence et nouveautés) du Centre de documentation par le biais du site Web <http://unicornweb.oiiq.org/>. En ligne, il est également possible pour les membres de l'OIIQ de connaître la date de retour de leurs emprunts, de renouveler un prêt ou de réserver un document. Pour accéder à ce service, les infirmières intéressées doivent demander leur numéro d'identification personnel en communiquant avec le Centre de documentation. Un membre peut emprunter sur place ou par la poste jusqu'à cinq documents pour une durée de 20 jours. Des frais de poste s'appliquent. La politique de prêts est disponible sur le site Web à l'adresse http://www.oiiq.org/services/centre_documentation/membres.asp. Le catalogue, appelé Florence, doit son nom à Florence Nightingale, une infirmière qui a grandement contribué à l'avancement de la profession.

● La pratique infirmière en région éloignée

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue offre le programme *Pratique infirmière en région éloignée*. Ce microprogramme de premier cycle assure le développement des compétences en intégrant les volets pratique et théorique, se référant à des situations cliniques ciblées. Le plan de formation se concentre sur les thèmes de l'examen clinique, la pharmacothérapie, la physiopathologie, l'évaluation globale et le triage et inclut un stage d'intégration en urgence, en salle d'accouchement et en dispensaire. Ce microprogramme est disponible sur vidéocassettes. Une description complète du programme est en ligne à l'adresse www.uqat.ca/gestac/prg/0651.asp.

● **L'examen professionnel se tiendra en mars 2006**

La prochaine session de l'examen professionnel aura lieu le 18 mars 2006 pour le volet pratique et le 19 mars 2006 pour le volet écrit, conformément au *Règlement sur les conditions et modalités de délivrance des permis de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec*. La date limite d'inscription à cet examen est fixée au 17 février 2006. Tous les documents et frais requis pour l'inscription devront parvenir au siège social de l'Ordre avant 17 h ce jour-là. Les demandes d'inscription reçues après cette date seront refusées ; les diplômées admissibles devront alors se présenter à la session suivante, en septembre 2006. En mars 2006, l'examen se tiendra dans les deux villes suivantes : Montréal et Québec. Le lieu où la candidate doit se présenter sera indiqué dans la confirmation d'inscription et l'avis de convocation à l'examen professionnel. Des renseignements supplémentaires sont disponibles auprès du Service accueil-clientèle du Bureau du registraire de l'Ordre au 1 800 363-6048, poste 680.

● **Inscription au congrès mondial du SIDIEF**

Le III^e Congrès mondial des infirmières et infirmiers francophones, organisé par le Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone (SIDIEF) en collaboration avec la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval, se tiendra à Québec du 14 au 18 mai 2006. Les enseignantes, professeures et étudiantes sont les bienvenues à ce rendez-vous international. Des tarifs spéciaux à la journée sont prévus pour les étudiantes, soit 75 \$ taxes incluses pour les membres, et 85 \$ taxes incluses pour les non-membres, incluant le lunch et les pauses. Le programme préliminaire est disponible sur le site Web du SIDIEF à l'adresse www.sidiief.org. On peut s'enquérir de tout renseignement supplémentaire par courriel, à l'adresse congres2006@sidiief.org, ou par téléphone au 514 849-6060.

● **Conférence pour les enseignantes**

L'Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACÉSI) accueillera la réunion annuelle du Conseil et la Conférence des infirmières enseignantes, du 22 au 26 novembre prochain à l'hôtel Hilton Bonaventure de Montréal. La Conférence abordera des sujets d'actualité sur le thème *La force de l'éducation : science et compassion*. Elle portera sur la façon d'établir un juste équilibre entre les nouvelles technologies et le soin de chaque patient, et ce, dès la formation du futur personnel infirmier. Des renseignements additionnels sont disponibles sur le site www.acesi.ca, section « Conférences », « Réunion du conseil ».